



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 11 février 2021 — N° 161**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la création d'un programme d'aide aux entrepreneurs par la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu.

---

M. Barrette (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le Nouvel An chinois.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sébastien Grandmont, ailliculteur, lauréat du concours Tournez-vous vers l'excellence !

---

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin d'offrir son soutien aux personnes itinérantes dans le contexte de la crise sanitaire.

**11 février 2021**

---

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Pierre Bourassa, entomologiste et professeur émérite de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

---

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Camille Brouillette, président du Club des aînés de Saint-Tite inc.

---

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le travail du nouveau conseil d'administration de l'équipe de hockey Le Drakkar de Baie-Comeau.

---

À 9 h 48, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 03.

---

11 février 2021

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport sur la mise en application du chapitre VI.1 du Code des professions relativement à l'encadrement de la psychothérapie pour le deuxième quinquennat.  
(Dépôt n° 2311-20210211)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Barrette (La Pinière), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'accès des entreprises québécoises aux contrats de l'État; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), conjointement avec M. Ciccone (Marquette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le transport collectif régional interurbain; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

11 février 2021

---

M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Charbonneau (Mille-Îles) et Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), présente une motion concernant la vérification des adresses par la Société des établissements de plein air du Québec au moment de la location d'un chalet; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la concrétisation d'un partenariat historique permettant la matérialisation de l'important projet éolien Apuiat;

QU'elle mentionne que la détermination de la nation innue et des élus de la Côte-Nord ainsi que les efforts concertés du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et de Boralex, ont mené à la matérialisation de cette entente;

QU'elle rappelle qu'il s'agit d'un projet rassembleur pour les communautés innues ainsi qu'un facteur de rapprochement entre le gouvernement du Québec et les Innus;

QU'elle affirme que la construction de ce parc éolien engendrera des retombées économiques directes et indirectes dans toute la région de la Côte-Nord et ailleurs au Québec tout en contribuant à consolider la durabilité de nos milieux de vie nordiques et à la capacité des communautés d'habiter notre nord;

QU'enfin, elle souligne que ce projet, s'appuyant sur la transition énergétique, s'inscrit directement la relance économique du Québec, offrant un complément à notre production hydroélectrique et une source d'énergie propre.

**11 février 2021**

---

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 778 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

---

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement.

**11 février 2021**

---

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, il convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions.

---

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 05, à la demande de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, M. le président suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débat de fin de séance.

---

Les travaux reprennent à 11 h 22.

---



**11 février 2021**

---

À 11 h 23, à la demande de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, M. le président suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

---

### **Débats de fin de séance**

À 13 h 05, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « L'application du Principe de Joyce pour les communautés autochtones afin de leur garantir des soins adéquats en matière de santé ». M. Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones, remplace le ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Zanetti (Jean-Lesage) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « Le réseau structurant de transport en commun de Québec ». M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, remplace le ministre pour ce débat;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Perry Mélançon (Gaspé) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « Les programmes d'aide aux entreprises en temps de pandémie ».

M. Girard, ministre des Finances, propose l'ajournement des travaux au mardi 16 février 2021, à 10 heures.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

**11 février 2021**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **779** en annexe)

Pour : **80** Contre : **0** Abstention : **0**

---

À 13 h 42, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 février 2021, à 10 heures.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

11 février 2021

**ANNEXE**  
**Votes par appel nominal**

Sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski), et M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata):

**(Vote n° 778)**  
**POUR - 118**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette–Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

11 février 2021

---

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 779)

**POUR - 80**

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	(Jonquière)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Richard (PQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (PQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Bonaventure)
Carmant (CAQ)	Hivon (PQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chauveau)	Skeete (CAQ)
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	McCann (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)